

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 Février 2018

## HOMOLOGATION DU PLAN DE REDRESSEMENT DU PARC DE MONTEUX

La société « LES PARCS DU SUD », qui exploite le parc de loisir « Splashworld » sur la commune de Monteux (84), annonce aujourd'hui que le Tribunal de commerce d'Avignon a homologué son plan de redressement le 20 décembre 2017, entraînant la clôture de la procédure de redressement judiciaire de la société.

Ce plan de continuation s'articule autour de trois éléments :

- Une **recapitalisation d'un montant de 8.621 k€**, souscrites par un nouvel actionnaire de référence et ouverte aux actionnaires titulaires d'actions de préférence, qui se concrétise par un changement de gouvernance.
- Le **remboursement du passif** admis sur une période de 10 ans\*.
- La **désignation d'un mandataire ad hoc** qui aura pour mission d'exercer les droits de vote de l'ancien dirigeant et fondateur du parc, et de voter en assemblée générale les résolutions nécessaires à recapitalisation de la société. Ce mandataire ad hoc a été désigné par une ordonnance de référé le 23 janvier 2018.
- Jean-Philippe COZON, Président directeur général, relève dans ce jugement que « *Le plan de redressement proposé met en évidence les restructurations opérées en période d'observation et la volonté d'un actionnaire de référence de pérenniser l'activité et les emplois de la société* ».
- La société annonce également changer le nom de marque du parc qui s'appellera désormais « WAVE ISLAND ».
- Jean-Philippe COZON ajoute « *Dans le prolongement de l'homologation du plan de redressement, ce changement de nom de marque acte un vrai nouveau départ pour le parc* ».

\*Durée prévue pour les créanciers non titulaires de droits spécifiques.

### Contacts presse - Blizko Communication

Juliette Feytout – [juliette@blizko-communication.com](mailto:juliette@blizko-communication.com) - 07 50 39 37 40

Daniel Koroloff – [daniel@blizko-communication.com](mailto:daniel@blizko-communication.com) - 06 11 02 18 12